

BACCALURÉAT TECHNOLOGIQUE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION
SECOND GROUPE D'ÉPREUVES

Session 2009

SPÉCIALITÉ COMMUNICATION ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
ÉPREUVE ORALE DE CONTRÔLE

Temps de préparation : 40 minutes.

Durée de l'épreuve : 20 minutes.

Matériels autorisés : calculatrice de poche conformément à circulaire n° 99-186 du 16/11/1999.

Sujet n°9CGRH02

DÉLICE LACTÉ

Située en Basse-Normandie, la société **Délice lacté** est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de fromages. Elle emploie 42 salariés et est dirigée par Michel Delpal. Les ouvriers sont soumis à des conditions de travail difficiles : port de charges, gestes répétitifs, ambiance humide, pression de la hiérarchie et stress...

Le développement rapide de l'activité a intensifié les rythmes de travail. On constate une augmentation des accidents du travail, des arrêts pour maladie et d'une façon générale de l'absentéisme. Le médecin a remarqué l'apparition de troubles musculo-squelettiques (TMS). Dans l'entreprise, des informations circulent, de manière informelle, sur l'ampleur des problèmes de santé et de sécurité, ce qui inquiète les salariés.

Première partie (annexes 1, 2 et 3)

- 1) Présenter les enjeux d'une politique de prévention des risques professionnels pour l'entreprise.
- 2) Proposer des solutions permettant de prévenir les risques professionnels.
- 3) Identifier le phénomène par lequel peuvent se répandre de fausses informations dans l'entreprise et les moyens d'y remédier.

Deuxième partie (annexes 3 et 4)

Michel Delpal a constaté que les absences des salariés sont de plus en plus fréquentes et plus longues. Il décide de mettre en place un tableau de bord social.

- 1) Justifier l'intérêt de mettre en place un tableau de bord social dans l'entreprise.
- 2) Rappeler la formule du taux d'absentéisme et calculer ce taux pour l'année 2008. Commenter les résultats.
- 3) Dans le tableau de bord, relever la principale cause d'absentéisme dans l'entreprise. Quelles peuvent en être les raisons ?
- 4) Rappeler la formule du taux de rotation et calculer ce taux pour les années 2007 et 2008. Commenter les résultats.

Annexe 1 : Les troubles musculo-squelettiques (TMS)

Avec près de 20 000 cas reconnus en 2000, les TMS constituent la première cause de maladies professionnelles en France comme dans la plupart des pays européens et progressent dans beaucoup d'entreprises (+ 20% par an). Syndromes du canal carpien ou encore tendinites, les TMS affectent principalement les muscles, les tendons, et les nerfs des membres supérieurs et inférieurs au niveau du poignet, des épaules, du coude ou des genoux. Ces affections se manifestent par des douleurs et une gêne dans les mouvements pouvant entraîner un handicap sérieux dans la vie professionnelle et dans la vie privée.

Les TMS résultent d'un déséquilibre entre les capacités fonctionnelles des personnes et les sollicitations qui apparaissent dans un contexte de travail, notamment, sans possibilité de récupération suffisante. Et il apparaît que les travaux exigeant des gestes répétés sous forte contrainte de temps restent très répandus, voire se développent dans de nouveaux secteurs d'activité. Si le coût humain est important (souffrance, risques d'inaptitude professionnelle, atteinte à l'image de soi, dégradation de la vie privée), le coût économique est aussi élevé pour l'entreprise.

Extrait en novembre 2007 du site de l'ANACT (Agence nationale pour les conditions de travail).

Annexe 2 : Calcul du taux de cotisation (accidents du travail - maladies professionnelles)

Chaque année, la CRAM (Caisse régionale d'Assurance Maladie) calcule les taux de cotisation notifiés aux entreprises à partir de données relatives aux salaires et aux dépenses générées par les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Le calcul de votre taux de cotisation "accidents du travail" tient compte des dépenses engagées au titre des accidents du travail et maladies professionnelles ainsi que des salaires soumis à cotisations.

Extrait en novembre 2007 du site de la CRAM

Annexe 3 : Extrait d'un article du magazine « L'entreprise »

Une chose est certaine : l'absentéisme coûte cher à l'entreprise, mais il est pratiquement impossible d'établir une norme commune à toutes les activités.

L'absentéisme coûte cher : on estime généralement que 1 % de taux d'absentéisme coûte 1 % de masse salariale. Il faut financer le remplacement et la gestion des absents, le surcoût lié aux heures supplémentaires, la désorganisation induite. Sans compter les coûts indirects impossibles à évaluer : mauvaise image de l'entreprise, moindre qualité de service, lassitude des salariés les plus assidus... [...]

Mais dire qu'il faut réduire le problème revient implicitement à fixer une norme d'absentéisme « incompressible » vers laquelle il faudrait tendre. Si l'on prend comme critère le taux d'absentéisme, à partir de quand est-on dans une situation anormale ? [...] Les entreprises les plus vertueuses sont sous la barre des 3 %, et certaines jugent que le signal d'alarme s'allume dès que l'on dépasse 3,5 %. La norme est donc relative.

Etienne Gless L'entreprise.com |

Annexe 4 : Extrait du tableau de bord social de l'entreprise Délice Lacté

			2006 1 ^{er} janvier	2007 1 ^{er} janvier	2008 1 ^{er} janvier
Effectifs	Effectif moyen annuel	Total	43	39	42
		Cadres	6	6	6
		Techniciens	10	10	14
		Ouvriers	27	23	22
Répartition par sexe	Hommes		21	19	20
	Femmes		22	20	22
Répartition par âge	18-25		1	1	3
	25-54		18	17	17
	55-59		19	20	21
	60 et plus		5	1	1
Nombre de jours d'absence	Maladie		158	178	225
	Accidents de travail		114	138	178
	Autres absences		42	42	54
Absentéisme	Nombre total d'heures de travail		66 000	60 045	64 258
	Taux d'absentéisme		3,34%	4,16%	
	Nombre d'heures d'absence		2 200	2 500	3 201
Départs annuel				5	0
Recrutements annuels				1	3

Source : entreprise Délice Lacté, janvier 2009